

**Présentation**  
**Action régionale « Jeunes et Sciences » :**  
**« Jeunes scientifiques pour la transition écologique »**

**Préambule**

La Région Pays de la Loire fait évoluer ses actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) auprès des collégiens et lycéens. Une expérimentation va être conduite sur l'année scolaire 2023-2024, en partenariat avec l'Education nationale et les partenaires de la CSTI. A l'issue de cette expérimentation, un déploiement plus large est envisagé dans l'académie de Nantes.

L'action « **Jeunes scientifiques pour la transition écologique** » invite les élèves des collèges et lycées des Pays de la Loire à mener un projet, tout au long de l'année scolaire, sur le sujet de la transition écologique. Les élèves expérimentent une démarche scientifique et technologique en vue de proposer des solutions à un problème donné.

Mots clés : PROJET / DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE / ENGAGEMENT / ACTEURS / RENCONTRE / PRATIQUE / CONNAISSANCES / INTERDISCIPLINARITE / OUVERTURE / INNOVATION / PROTOTYPAGE / TERRITOIRE(S)

La **coordination régionale** de cette action est assurée par l'association de culture scientifique **Terre des Sciences**, basée à Angers.

**Bénéficiaires de l'action**

**Collégiens** (filière générale ou professionnelle) et **lycéens** des Pays de la Loire (filières générale, technologique, professionnelle, agricole).

En plus de l'accompagnement et de la coordination dont ils bénéficieront, les établissements participants pourront percevoir une **enveloppe forfaitaire de 150 € TTC** par projet. Ils auront aussi la possibilité de mobiliser le **Pass Culture**.

**Objectifs de l'action**

- Permettre aux jeunes d'aborder des questions technologiques et scientifiques en lien avec la transition écologique et de proposer des pistes de solutions
- Rendre les jeunes acteurs, développer l'autonomie et les compétences transversales (travailler en groupe et en autonomie, construire un projet, s'exprimer à l'oral...)
- Permettre aux jeunes de découvrir et d'appliquer différentes démarches scientifiques et de développer leur esprit critique
- Permettre l'ouverture, la rencontre avec des expert(e)s scientifiques, industriel(le)s...
- Encourager la mixité (de genre, sociale, territoriale) dans les études et les carrières scientifiques, casser les idées reçues sur certains domaines et filières
- Valoriser, notamment grâce à une restitution, l'engagement et le travail des jeunes, des enseignants et des experts impliqués

**Calendrier de la démarche**

- Juin – Septembre 2023 : campagne sur ADAGE pour recueillir les candidatures des équipes éducatives volontaires pour l'expérimentation.
- Septembre 2023 – Avril 2024 : réalisation des projets

- Avril 2024 : événements de restitution des projets, organisés à l'échelle départementale ou interdépartementale.
- Mai 2024 : bilan / évaluation des projets.

## Déroulé de l'action

### 1. Choix d'une thématique

L'équipe pédagogique se positionne, par ordre de préférence, sur plusieurs grandes thématiques proposées :

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE / TRANSITION ENERGETIQUE / GESTION DES RISQUES / INDUSTRIE DU FUTUR / TRANSITION NUMERIQUE / AMENAGEMENT ET MOBILITES

Le projet peut concerner une problématique propre au territoire (pollution d'un cours d'eau, érosion du littoral, etc.) ou une problématique plus large de transition écologique.

### 2. Construction du parcours

L'équipe éducative prend ensuite contact avec le binôme **partenaire CSTI** (associations de culture scientifique, technique et industrielle, établissements d'enseignement supérieur et de recherche) / **coordonnateurs territoriaux de la DAAC** (Education Nationale) identifiés pour **son département**, afin de construire son parcours.

Coordinations départementales :

- 49 : Terre des Sciences
- 53 : Petits Débrouillards
- 72 : En cours, s'adresser à Terre des Sciences
- 85 : Musée du Sable / Planète Sciences Vendée
- 44 : l'accompagnement sera fléché en fonction des projets

Peuvent être proposés : des ressources, animations... sur la thématique choisie ; l'organisation de visites inspirantes pour montrer ce qui existe sur le territoire ; la mise en relation et la rencontre de scientifiques et/ou d'expert(e)s dans le domaine choisi.

### 3. Livrables et restitution

Les élèves travaillent en groupe(s) sur le sujet retenu, en vue de présenter un livrable lors d'une journée de restitution, organisée au mois d'avril à une échelle départementale ou interdépartementale. Les modalités d'organisation et de participation seront précisés à l'équipe éducative en amont afin qu'elles puissent s'y préparer.

En fonction de la configuration du projet, le groupe peut choisir librement un livrable, allant jusqu'à la possibilité de proposer un prototype, pouvant être amélioré par un nouveau groupe l'année suivante. Il peut faire l'objet d'une valorisation ultérieure, lors d'événements, sur la plateforme [Echosciences Pays de la Loire](#), etc.

### 4. Bilan / évaluation

L'action fait ensuite l'objet d'un bilan/évaluation par l'équipe éducative à partir d'une fiche bilan.

**NB** : Les enseignants qui en font la demande peuvent bénéficier de formations organisées par le Rectorat sur la démarche de projet et la démarche scientifique.

### **Nature des projets attendus**

Les projets peuvent être présentés dans le cadre d'un Atelier Scientifique et Technique ou hors de ce cadre (groupe classe, interclasses, inter-établissements...), au choix de l'équipe pédagogique.

Les projets ont vocation à être complémentaires des enseignements scolaires. Ils s'inscrivent dans les parcours de l'éducation artistique et culturelle, et plus particulièrement dans le parcours « Culture scientifique et technique ». Aussi, ils doivent permettre de conjuguer au mieux les trois piliers du développement de la culture scientifique et technologique : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres scientifiques et techniques, des lieux, des professionnels du domaine scientifique et technique).

Les projets doivent s'efforcer de répondre aux objectifs de l'action, en particulier en ce qui concerne la mixité filles/garçons et la mise en pratique d'une démarche scientifique.

Les jumelages entre établissements sont possibles et encouragés (projet partagé entre un lycée général un lycée professionnel par exemple).

### **Aires géographiques concernées**

L'ensemble du territoire académique est concerné. Toutefois, une attention particulière est portée aux zones moins dotées en actions de culture scientifique, technique et industrielle, avec un accompagnement en termes de formation et de suivi par les partenaires qui pourra être renforcé :

- Nord Sarthe
- Nord Mayenne
- Vendée Est
- Pays de Saumur
- Pays de Blain / Chateaubriand